

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MOUSSA FAKI MAHAMAT,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'INTEGRATION  
AFRICAINNE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A LA 67<sup>ème</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

- Septembre 2012 -

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer toute l'appréciation de la délégation tchadienne pour le choix du thème de notre débat général de cette année, à savoir **«ajustement ou règlement des différends internationaux par les moyens pacifiques»**.

Ce thème qui est au cœur même des principes qui sous tendent l'existence de notre Organisation, traduit en même temps les préoccupations mondiales de l'heure. En effet, le monde traverse une période de tension sans précédent, peut être plus grave que celle consécutive à la guerre froide.

De l'Afghanistan au Mali, du Pakistan à la Somalie, de la Libye à la Syrie, du conflit israélo-palestinien à celui du Soudan et du Soudan du Sud, la plupart des crises qui ont secoué récemment et qui secouent encore notre planète ont certes pour origine des revendications politiques et sociales, mais ont aussi de forts relents confessionnels et culturels.

L'Afrique est le condensé de tous les maux dont souffre le monde. La guerre et les attentats en Somalie, la situation au Mali, la crise en République Démocratique du Congo et entre les deux Soudan, la violence en Libye, les accès de fièvre en Côte d'Ivoire et en République Centrafricaine, sont autant de situations où les différents modes de règlement se sont avérés inopérants.

En partant du principe que sans la paix et la sécurité, il n'y a pas de développement possible, la Communauté internationale incarnée par les Nations Unies, a l'ardente obligation de contribuer à l'instauration de la paix en usant de tous les mécanismes légaux de règlement des conflits.

Certes, notre organisation a été particulièrement active ces dernières années sur les différents théâtres de conflits, tels qu'en Afghanistan, au Darfour, en Côte d'Ivoire, en Libye ou en République Démocratique du Congo. Jamais depuis sa création, l'Onu n'a autant intervenu dans les différents foyers de tension de par le monde.

Il y a donc lieu de se réjouir de cette présence, parce qu'elle rassure et paraît plus légitime aux yeux des populations et même des protagonistes.

Cependant, il y a également lieu de s'interroger sur la forme et l'efficacité de cette présence. L'enlisement du conflit israélo-palestinien et de la crise en République Démocratique du Congo, malgré le déploiement massif et coûteux des Forces sous la bannière des Nations Unies, traduisent bien cette incapacité de la Communauté internationale à imposer la paix là où elle est nécessaire.

La crise malienne intervient comme un test et un défi lancé à la Communauté internationale. Aujourd'hui, avec cette crise, l'intégrisme religieux obscurantiste et violent, le trafic de drogue et d'êtres humains et les revendications irrédentistes sont implantés en plein cœur de l'Afrique.

Le monde peut-il rester encore longtemps inactif face à cette gangrène qui risque de se propager dans tout le Sahel et dont le Mali n'est que l'épicentre ?

La Délégation tchadienne se réjouit de la détermination que la Communauté internationale a affichée lors de la réunion de haut niveau sur le Sahel organisée à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies. Elle se félicite des engagements pris par la France, la Cedeao et surtout le premier concerné, à savoir le Mali, à agir pour éradiquer cette gangrène.

Encore faut-il que les Nations Unies accélèrent les procédures et agissent vite en adoptant une Résolution autorisant l'intervention d'une force militaire internationale.

Je voudrais profiter de cette tribune pour féliciter chaleureusement leurs Excellences les Présidents **Omar Hassan Al Bachir du Soudan et Salva Kiir** du Soudan du Sud qui ont fait preuve de dépassement, en concluant un accord de paix. La fin de la guerre est toujours un événement heureux sur notre Continent qui souffre tellement de calamités de toute sorte.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que dans le cadre des initiatives sous régionales pour la paix et la sécurité dans le Sahel, les pays membres de la **Communauté des Etats Sahelo – Sahariens (CEN-SAD)** ont engagé une réforme de cette organisation qui intégrera la dimension paix et sécurité dans les textes révisés.

Le Président de la République du Tchad, **Son Excellence Idriss Deby Itno** invite d'ailleurs ses collègues des pays membres à un Sommet à N'Djamena le 29 Novembre prochain pour l'adoption de nouveaux textes visant à recentrer les objectifs de la Cen-Sad sur les préoccupations spécifiques à la région.

La capacité de nuisance transnationale des groupes extrémistes implique une réponse collective et adéquate. La Cen-sad qui regroupe tous les pays du Sahel et du Sahara semble être la structure indiquée pour fédérer toutes les stratégies de riposte.

Monsieur le Président, c'est en tirant les leçons des difficultés rencontrées par les Nations Unies sur le terrain que le Tchad avait demandé le départ en 2010 de **la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad** (la MINURCAT), chargée de stabiliser la région et protéger les camps de réfugiés soudanais du Darfour et des déplacés internes à l'Est du Tchad.

Cependant, malgré un budget colossal et des moyens importants, cette force, n'a pas pu être dissuasive et efficace, laissant l'essentiel du travail au **Détachement Intégré de Sécurité, le DIS**, une force spéciale nationale composé de 600 hommes et femmes.

Aussi, après le départ de la Minurcat, le Tchad a-t-il décidé de confier au DIS la protection des réfugiés et déplacés ainsi que celle des organisations humanitaires qui leur viennent en aide.

Un Programme Conjoint d'appui au DIS a été signé en février 2011 afin de mobiliser les appuis logistiques et financiers nécessaires au fonctionnement de cette force. Le coût total de son budget est estimé à **20 Millions de Dollars**, soit le dixième de ce que nécessitait l'entretien de la Minurcat. A ce jour, cet appui ne s'est pas encore manifesté.

Depuis lors, le Tchad supporte seul les charges du DIS, évaluées à **environ 4 Millions de Dollars** par an.

Aussi, voudrions-nous rappeler ici que la sécurisation des réfugiés, des déplacés et des organismes humanitaires vivant dans cette région ne peut et ne doit être l'affaire du Tchad seul. La Communauté internationale a l'obligation morale de s'en préoccuper et de s'en occuper.

C'est pourquoi Monsieur le Président, le Tchad réitère une fois de plus l'appel spécial lancé du haut de cette tribune l'année dernière afin que notre Organisation prenne en considération cette situation.

Monsieur le Président,

L'Afrique a grandement besoin de la solidarité internationale, non seulement pour le règlement des crises qui la traverse, mais aussi pour son développement. Dans l'un ou l'autre cas, les résultats sont décevants.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Aide Publique au Développement, l'allégement de la dette, bref tous les engagements pris pour parvenir à ces objectifs n'ont pas été respectés ou n'ont été remplis qu'à moitié.

Nous rappelons à notre auguste Assemblée que la pauvreté, le chômage et parfois le désespoir sont les maux qui poussent les jeunes Africains vers les extrémismes et l'aventure vers des cieux plus prospères.

Seule une aide massive - et non plus comptée - à l'Afrique sera à même de fixer cette jeunesse et lui redonner espoir et confiance en son Continent. Mais cela n'exempte pas les Etats africains d'assumer leur responsabilité première de créer les conditions propices au progrès et au bien-être.

Pour sa part, mon pays le Tchad sous l'autorité du **Président Idriss Deby Itno** poursuit les réformes politiques nécessaires à son développement et à sa stabilité. Nous venons d'organiser - et c'est une première dans notre histoire politique - les élections municipales, après les élections présidentielles et législatives de 2011.

Par ailleurs, nous examinons les moyens d'instaurer un nouveau mécanisme de dialogue politique avec l'opposition démocratique, à l'instar de celui qui nous a permis d'organiser les dernières élections dans le calme et la sérénité. En agissant ainsi, le Gouvernement voudrait prévenir les crises plus ou moins violentes consécutives aux tenues des élections et dont l'Afrique est malheureusement coutumière.

C'est pour cette raison que nous nous attelons patiemment à poursuivre l'instauration d'un Etat de droit et à renforcer au sein de la société tchadienne les valeurs de tolérance et de démocratie. C'est un processus long et ardu dans un pays qui a vécu trois décennies de violence et d'instabilité politique.

Avec la stabilité retrouvée et les progrès socio-économiques réalisés, le Tchad entend jouer un certain rôle dans le concert des Nations.

C'est pour cette raison que mon pays est candidat et, pour la première fois à un poste de membre non permanent au Conseil de Sécurité lors des élections d'Octobre 2013.

Cependant, les efforts faits par le Tchad sont compromis par des événements inattendus:

- la crise libyenne qui nous a imposé le renforcement de la sécurité aux frontières avec ce pays, s'ajoutant aux efforts de sécurisation des frontières avec le Soudan, la Rca et dans la Région du Lac Tchad;
- l'arrivée de près de 100.000 tchadiens fuyant la guerre en Libye et dont la plupart sont des jeunes pour lesquels nous souhaiterions une aide à la réinsertion ;
- les inondations dont le pays est victime en ce moment même, du fait d'une pluviométrie exceptionnelle. L'appel lancé par le Gouvernement en faveur des victimes de cette catastrophe n'a pas encore reçu les réponses attendues.

Malgré toutes ces contraintes et les sacrifices consentis par le Tchad, nous n'avons pas pu bénéficier de l'allègement de la dette que procure l'atteinte au point d'achèvement. Aussi, appelons-nous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux à prendre en compte cette spécificité tchadienne.

Monsieur le Président,

Le thème de notre débat de cette année vient nous rappeler que toutes les formules utilisées pour régler le conflit israélo-palestinien ont échoué. Celui-ci, à force de perdurer, subit le phénomène de la banalisation, alors qu'il est en partie à l'origine des pires violences que le monde a connues ces dernières années.

La Communauté des Nations ne peut indéfiniment faire la politique de l'autruche et laisser s'éterniser une crise aussi vieille que les Nations Unies et qui est une menace constante pour la paix et l'équilibre régional et mondial.

Là aussi, les lignes doivent bouger et des initiatives fortes doivent être prises pour mettre un terme à ce conflit qui n'a que trop duré.

La réalité internationale du moment doit également renforcer notre détermination à faire aboutir la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies, dont la principale nouveauté sera son élargissement, avec l'admission de l'Afrique comme membre permanent avec droit de veto. Le monde a changé en profondeur. Nous devons dès lors adapter la gouvernance mondiale à cette évolution.

Avant de terminer mon propos Monsieur le Président, la Délégation tchadienne voudrait par ma voix vous exprimer son admiration pour votre conduite des travaux et rendre hommage au Secrétaire général de notre Organisation pour son investissement personnel dans la recherche de la paix dans le monde. Nous souhaitons ardemment que ses efforts soient couronnés de succès.

Je vous remercie.

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MOUSSA FAKI  
MAHAMAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE L'INTEGRATION AFRICAINE DE LA REPUBLIQUE DU  
TCHAD A LA 67<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES**

- Septembre 2012 -

Monsieur le Président ;  
Monsieur le Secrétaire Général ;  
Mesdames, Messieurs ;

La Délégation tchadienne se réjouit de prendre part à ce débat de la 67<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale et exprime sa satisfaction pour le choix du thème de notre débat Général sur "l'ajustement ou le règlement des différends internationaux par les moyens pacifiques".

En effet, cette opportunité nous permet de poursuivre la réflexion sur les principaux défis auxquels fait face le monde et de rechercher ensemble les voies et moyens de sortie de crise par les voies pacifiques.

A cet égard, qu'il me soit permis de rappeler quelques aspects de la situation sur le Continent africain. Plusieurs pays africains sont en ce moment les théâtres de graves conflits qui viennent aggraver la situation déjà difficile dans laquelle ils se trouvent

Certains de ces foyers de tension ont très vite dépassé le cadre sous régional de par l'ampleur des conséquences négatives qu'ils engendrent. Les risques d'expansion de l'intégrisme islamiste et des revendications irrédentistes dans les pays du Sahel et du Sahara ainsi que dans d'autres régions d'Afrique sont réels.

Nous devons conjuguer nos efforts pour empêcher par tous les moyens que ces deux sous régions ne deviennent des sanctuaires du terrorisme et des trafics de tous genres.

Ainsi, dans le cadre des initiatives sous régionales pour la paix et la sécurité, je voudrais informer notre Assemblée de la réforme de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, la CEN SAD, décidée par la Conférence au Sommet tenue au Tchad en juillet 2010.

Cette réforme est jugée nécessaire parce qu'elle permettra d'intégrer dans les textes révisés, la dimension paix et sécurité dans la sous-région

Tout en nous félicitant des efforts inlassables accomplis par notre Organisation en matière de paix et de sécurité, nous estimons que des appuis appropriés doivent être apportés aux structures régionales et sous-régionales pour relever les défis.

Quant à mon Pays le Tchad, il reste disposé à apporter sa contribution au règlement des conflits en Afrique par la voie pacifique. Il continuera à soutenir les efforts de l'Etat du Qatar, de l'ONU et de la Communauté internationale en général, en participant au plus haut niveau aux négociations et aux conclusions des Accords de Doha entre le Gouvernement soudanais et son opposition armée du Darfour, afin de stabiliser la région et permettre le retour des 290 000 réfugiés soudanais de l'Est du Tchad dans leurs régions d'origine.

La protection de ces réfugiés et déplacés ainsi que celle des organisations humanitaires qui leur viennent en aide, est toujours assurée par la force spéciale nationale appelée **Détachement Intégré de Sécurité, le DIS**, après le retrait de la Mission des Nations Unies pour la Centrafrique et le Tchad, la **MINURCAT**, le 31 décembre 2010.

Un Programme Conjoint d'appuis au DIS a été signé en février 2011 afin de mobiliser les appuis logistiques et financiers nécessaires au fonctionnement de cette force. Le coût total de son budget est estimé à 20.960.449 USD.

Depuis lors, force est de constater que le Tchad supporte seul les charges du DIS, et les apports des partenaires sont toujours attendus. Aussi, voudrions-nous souligner ici que la contribution de la force DIS dans la sécurisation des réfugiés, des déplacés et des organismes humanitaires vivant dans cette région est une nécessité absolue.

C'est pourquoi, le Tchad réitère une fois de plus l'appel spécial lancé du haut de cette tribune l'année dernière à la Communauté internationale, de prendre en considération cette situation. **A** défaut d'une contribution effective des partenaires, le Gouvernement du Tchad pourrait être amené à reconsidérer sa position.

Monsieur le Président

En marge des précédentes Sessions Ordinaires, des Réunions de haut niveau ont été tenues sur divers sujets dont l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le financement du développement, ou le Développement durable.

De la crise économique mondiale aux changements climatiques, nous avons fait de pertinentes recommandations sur l'Afrique, susceptibles de nous apporter des solutions durables.

Pour soutenir ces efforts, nous avons appelé aux engagements internationaux, parmi lesquels l'Aide Publique au Développement et l'allègement de la dette extérieure des Pays Pauvres Très Endettés. Malheureusement, nous constatons que nos

partenaires traditionnels subissent eux-mêmes de plein fouet les conséquences de la crise financière mondiale. Et les promesses faites à cet effet n'ont pas toujours été à la hauteur de nos attentes.

Cette situation suscite de sérieuses interrogations quant à l'avenir des engagements internationaux relatifs au financement du développement.

Toutefois, l'unanimité qui se dégage au sein de notre Organisation autour de cette question du développement de l'Afrique nous reconforte dans notre détermination à éradiquer la pauvreté, à atteindre une croissance viable, voire un développement durable pour le Continent.

### **Mesdames, Messieurs ;**

L'Afrique n'est pas seulement une somme de problèmes. L'Afrique regorge de richesses naturelles et humaines dont l'exploitation judicieuse pourrait faire d'elle le Continent du futur.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre satisfaction pour le financement du développement de l'Afrique issu de la Coopération Sud-Sud, notamment celui octroyé par les Pays émergents dans les investissements des infrastructures et les échanges commerciaux.

Le Tchad a inscrit dans ses priorités les actions de promotion d'un développement durable. C'est ainsi qu'après la tenue à N'Djaména, en 2010 du 8<sup>ème</sup> Forum Mondial sur le Développement Durable pour le **Sauvetage du Lac Tchad**, le Gouvernement a organisé d'autres rencontres, notamment à Marseille en France en mars 2012, en marge du Sommet sur l'Eau et, à la Conférence de Rio+20 en juin dernier, afin d'attirer l'attention de la Communauté Internationale sur le tarissement du Lac Tchad, considéré comme l'un des poumons de l'humanité.

Nous saisissons cette occasion pour inviter, une fois de plus, la Communauté Internationale à apporter son soutien à la Commission du Bassin du Lac Tchad pour la mise en œuvre des programmes et projets élaborés à cet effet.

Sur le plan politique national, le Tchad a organisé pour la première fois de son histoire, en février 2012, des élections

municipales, après la présidentielle et les législatives de 2011. Nous voulons noter ici le bon déroulement de ces élections, grâce au mécanisme de dialogue politique mis en place de commun accord entre le Gouvernement et l'opposition démocratique.

Le Gouvernement a ainsi parfait et consolidé le processus démocratique sur l'ensemble du territoire. Il a réussi de ce fait à créer un climat apaisé de la vie politique nationale.

C'est dire l'attachement du Tchad aux valeurs devant sous-tendre l'existence de l'Etat de droit aux niveaux national et international, thème de notre débat de haut niveau de cette année.

### **Monsieur le Président,**

En 2011, le Tchad a souffert des affres de la sécheresse enregistrée dans les pays du Sahel dont l'agriculture est tributaire des conditions climatiques. Ce qui a obligé le Gouvernement à lancer un appel à ses Partenaires Techniques et Financiers que nous remercions pour la promptitude de leur réponse.

Entretemps, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de son Programme de Sécurité Alimentaire engagée en 2010. Celui-ci a permis d'augmenter les surfaces labourées et la productivité. Plus de 1000 tracteurs sont répartis sur l'ensemble du territoire dans le but de moderniser l'agriculture. Des intrants agricoles sont gratuitement distribués aux paysans.

Malheureusement, les fortes pluies enregistrées dans le Sahel ces derniers mois de l'année risquent de compromettre nos prévisions, au regard des dégâts immenses occasionnés par les inondations.

Toutefois, des réflexions sur le développement du monde rural sont régulièrement tenues pour faire le point sur la situation. C'est dans ce cadre qu'une **Table Ronde sous l'égide de la Banque Africaine de Développement** sera organisée prochainement pour réfléchir avec les Partenaires Techniques et Financiers sur l'évolution de la réponse publique aux problèmes récurrents de sécurité alimentaire. Elle interviendra après le Forum sur le Développement Rural organisé en janvier dernier.

Sur le plan économique, le Gouvernement a élaboré un Plan Stratégique de Développement pour les années 2012-2015 avec

des objectifs prioritaires tels que la Croissance, la Sécurité Alimentaire, l'Accès à l'Emploi des jeunes et la qualité de l'emploi, le développement du capital humain, du secteur privé et l'Accès aux Technologies de l'Information et de la Télécommunication.

**Monsieur le Président**

Je ne saurai terminer mes propos sans réitérer l'appel de mon pays à la réforme des Nations Unies et du Conseil de Sécurité. Plus le temps passe, plus nous sommes impatients de voir aboutir les conclusions des travaux à cet effet.

**Je vous remercie**